DATA & INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

IA et responsabilité publique : répartir les rôles, encadrer et tracer les usages

Un outil d'intelligence artificielle est déployé dans un service sans que personne n'ait écrit qui en répond. Le prestataire renvoie au paramétrage. Le service métier renvoie au marché. L'agent utilise l'outil sans consigne écrite. Quand une erreur apparaît la chaîne de responsabilité se révèle introuvable. Ces deux jours portent sur l'organisation des responsabilités plutôt que sur la technique. Les participants identifient les engagements à inscrire au marché puis les règles à donner aux agents et les incidents à signaler. Ils construisent une charte d'usage et un circuit de remontée adaptés à leur structure.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 450 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Directeurs et chefs de service ainsi que responsables des systèmes d'information acheteurs publics et délégués à la protection des données.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les acteurs engagés lorsqu'un outil d'IA est utilisé dans un service public
- Répartir les responsabilités entre donneur d'ordre prestataire et agent utilisateur
- Formuler les engagements à inscrire dans un marché portant sur un outil d'IA
- Rédiger une charte d'usage compréhensible par les agents
- Organiser le signalement et le traitement d'un incident lié à un outil

03 Programme détaillé

M1 Qui répond de quoi

- La chaîne des responsabilités publiques
- Acteurs engagés par le déploiement d'un outil
- Place de l'élu du directeur et du chef de service
- Responsabilité de l'agent utilisateur
- Limites de l'engagement du prestataire
- Cas pratique : À partir d'un incident décrit par un participant le groupe reconstitue la chaîne des responsabilités.

M2 Encadrer l'achat et le déploiement
- Ce qui se joue au moment du marché
- Expression du besoin métier avant le choix de l'outil
- Engagements à demander sur les données et la documentation
- Conditions de réversibilité et de sortie
- Niveau de contrôle conservé par la structure
- Atelier : Les participants rédigent trois exigences à porter au cahier des charges d'un outil envisagé.

M3 Donner un cadre d'usage aux agents
- De la consigne orale à la charte écrite
- Usages autorisés et usages exclus
- Règles sur les données saisies dans l'outil
- Obligation de relecture humaine avant diffusion
- Accompagnement et formation des utilisateurs
- Atelier : Chaque sous-groupe rédige une page de charte d'usage puis la soumet à la relecture d'un autre groupe.

M4 Traiter les incidents et rendre compte
- Signalement suivi et communication
- Repérage des signaux d'un dysfonctionnement
- Circuit de signalement interne
- Décision de suspension d'un usage
- Communication vers les agents les usagers et les élus
- Mise en situation : Un participant présente à sa direction la suspension d'un usage après un incident.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 450 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr